

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 14 juin 2012 à 10 h
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Gérald Tremblay, président ;
M. Gilles Vaillancourt, vice-président ;

M. Richard Bélanger	M. Michel Gilbert
M. Michel Bissonnet	M. Jacques Lambert
M. Philippe Brunet	M. Paul Larocque
M. Pierre Charron	M. Bill McMurchie
M. Christian G. Dubois	M. Luis Miranda
M. Alvaro Farinacci	M. Guy Pilon
M. Sammy Forcillo	Mme Caroline St-Hilaire
M. Pierre Gagnier	M. Peter F. Trent
M. Jean-Marc Gibeau	M. Frank Venneri

N'ONT PU ASSISTER

M. Basile Angelopoulos, M. Jean-Jacques Beldié, Mme Suzanne Dansereau, Mme Chantal Deschamps*, M. Alan DeSousa*, Mme Helen Fotopulos, M. Paul Leduc et M. Jean-Marc Robitaille*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 6 juin 2012 et l'avis public a été donné le 11 juin 2012.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 00 par le président.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

CC12-010

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE TENUE LE
26 AVRIL 2012

PROPOSÉ PAR : M. Sammy Forcillo

APPUYÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil tenue le 26 avril 2012.

CC12-011 RÈGLEMENT 158 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE ROUSSILLON

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-100 adoptée à sa séance du 31 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Jacques Lambert

APPUYÉ PAR : M. Guy Pilon

Il est résolu d'approuver le règlement 158 de la Municipalité régionale de comté de Roussillon modifiant le schéma d'aménagement révisé afin d'identifier et d'introduire des dispositions relatives aux îlots déstructurés sur le territoire des municipalités de La Prairie, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CC12-012 RÈGLEMENT 160 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE ROUSSILLON

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-101 adoptée à sa séance du 31 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Gilbert

APPUYÉ PAR : M. Jacques Lambert

Il est résolu d'approuver le règlement 160 de la Municipalité régionale de comté de Roussillon modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de permettre une dérogation aux dispositions applicables à la zone inondable 0-20 ans de la rivière Châteauguay pour l'agrandissement d'un établissement d'enseignement, puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CC12-013 RÈGLEMENT 97-34 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC LES MOULINS

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-102 adoptée à sa séance du 31 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Philippe Brunet

Il est résolu d'approuver le règlement 97-34 de la Municipalité régionale de comté Les Moulins modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de définir des nouvelles cotes de crues et d'introduire la nouvelle cartographie des zones inondables pour certains tronçons de la rivière Mascouche dans la ville de Mascouche puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

MM. Charron et Vaillancourt inscrivent leur abstention.

CC12-014

RÈGLEMENT 162-21 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ
DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-126
adoptée à sa séance du 14 juin 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Gilbert

APPUYÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

Il est résolu d'approuver le règlement 162-21 de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de permettre les équipements et réseaux d'utilité publique à même trois affectations agricoles et deux affectations urbaines ainsi qu'à modifier certaines dispositions relatives à la zone agricole, puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement compte tenu que l'implantation d'égouts et d'aqueducs hors périmètres d'urbanisation n'est pas envisagée comme une opportunité de poursuivre le développement urbain mais plutôt comme une solution ultime pour satisfaire des contraintes sanitaires et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CC12-015

AFFECTATION DE SURPLUS

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-082
adoptée à sa séance du 3 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : M. Sammy Forcillo

Il est résolu d'approprier à même le surplus libre une somme de onze millions six cent cinquante mille trois cent trente dollars (11 650 330 \$) au fonds du logement social.

CC12-016

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-113
adoptée à sa séance du 31 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Bissonnet

APPUYÉ PAR : M. Christian G. Dubois

Il est résolu de désigner la firme PricewaterhouseCoopers LLP s.r.l./s.e.n.c.r.l. comme vérificateur de la Communauté pour les exercices financiers 2012, 2013 et 2014, conformément aux conditions de l'appel d'offres public numéro FI-2012-01 et de sa soumission, pour les montants forfaitaires de vingt-six mille cinq cents dollars (26 500 \$) pour l'exercice 2012, vingt-quatre mille cinq cents dollars (24 500 \$) pour l'exercice 2013 et vingt-quatre mille cinq cents dollars (24 500 \$) pour l'exercice 2014 plus les taxes applicables.



CC12-017 PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-084 adoptée à sa séance du 3 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Bissonnet

APPUYÉ PAR : M. Paul Larocque

Il est résolu

D'approuver le Plan stratégique 2020 de la Société de transport de Montréal adopté par la résolution numéro CA-2011-280 de son conseil d'administration ;

De demander à la Société de transmettre à la Communauté un document complémentaire à son Plan stratégique contenant une estimation des impacts des projets du Plan reliés au métro sur les contributions des municipalités répartie selon les cinq secteurs géographiques du territoire de la Communauté.

CC12-018 PLAN STRATÉGIQUE DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-085 adoptée à sa séance du 3 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Michel Bissonnet

APPUYÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

D'approuver le Plan stratégique 2020 de l'Agence métropolitaine de transport adopté par la résolution numéro 11-CA(AMT)-294 de son conseil d'administration et de le transmettre au ministre des Transports du Québec pour approbation conformément à l'article 77 de la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport ;

De demander à l'Agence de transmettre à la Communauté un document complémentaire à son Plan stratégique contenant les informations suivantes :

- L'objectif d'augmentation de l'achalandage des trains de banlieue pour l'horizon 2020 ;
- L'objectif d'augmentation de l'offre de transport concernant le réseau de trains de banlieue ;
- Une estimation des impacts de la réalisation complète de chaque projet inclus au Plan stratégique sur les contributions des municipalités.

De demander à l'Agence de considérer l'élaboration d'une séquence d'investissements dans ses projets sur la base d'un ratio coût/achalandage.

PROPOSÉ PAR : M. Paul Larocque

APPUYÉ PAR : M. Pierre Charron

D'amender la proposition principale en retirant le troisième sous-alinéa du deuxième alinéa et le dernier alinéa.

Il est résolu

D'adopter l'amendement et la proposition principale ainsi modifiée.

CC12-019 MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX
CONCERNANT LA VILLE DE LÉRY

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-110 adoptée à sa séance du 31 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Jacques Lambert

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2012-53 modifiant le Règlement numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, afin d'ajouter la Ville de Léry à la liste des municipalités délégataires et de le transmettre pour approbation au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

CC12-020 NOMINATION À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-121 adoptée à sa séance du 31 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Peter F. Trent

APPUYÉ PAR : M. Bill McMurchie

Il est résolu de désigner M. David Pollock, maire de la Ville de Beaconsfield, comme membre de la Commission de l'aménagement pour combler un poste vacant.

CC12-021 NOMINATION À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE12-120 adoptée à sa séance du 31 mai 2012,

PROPOSÉ PAR : M. Alvaro Farinacci

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Gibeau

Il est résolu de désigner madame Susan Clarke, membre du conseil de la Ville de Montréal, comme membre de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances pour combler un poste vacant.



CC12-022

DÉCÈS DE Me ANDRÉ BOILEAU

PROPOSÉ PAR : M. Gilles Vaillancourt

APPUYÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

Il est résolu d'offrir à la famille de Me André Boileau les plus sincères condoléances des membres du Conseil et l'expression de leur gratitude pour sa contribution au cours des nombreuses années passées au service de ses concitoyens tant au niveau municipal qu'au sein des instances de la Communauté.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 12 avril et le 3 mai 2012.
 - Liste des contrats au 1^{er} juin 2012.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 30.

Les résolutions numéros CC12-010 à CC12-022 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

Mme Chantal Deschamps, M. Alan DeSousa et M. Jean-Marc Robitaille ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 14 juin 2012

Période de questions des citoyens

NOM

M. Bruce Walker, STOP

SUJET DE L'INTERVENTION

La Table de concertation régionale concernant
la gestion de l'eau.

Modifications au règlement numéro 2008-47
sur l'assainissement des eaux.